

La Caravelle

La revue de l'ARDDS | Association pour la réadaptation et la défense des devenus-sourds

Vie associative :
création de la section
ARDDS 74 - Haute-Savoie

Médecine :
les implants
non cochléaires



Nouvelle
formule

Dossier
La détresse
psychologique

n° 190 | Avril 2010 | 8 euros



Nos sections & activités

75 **ARDDS nationale**
Siège et section parisienne
Responsable : Aline Ducasse
 La Maison des Associations du xx^e
 1-3, rue Frédéric Lemaître
 75020 Paris
 contact@ardds.org
 www.ardds.org

02 **ARDDS 02 - Aisne**
Responsable : Marie-France Bentz
 37, rue des Chesneaux
 02400 Château-Thierry
 Tél. : 03 20 69 02 72
 ardds02@orange.fr
Permanences :
 2^e et 4^e lundis du mois de 14h à 16h
 au 11^{bis}, rue de Fère à Château-Thierry
 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 14h à 16h
 Hôpital de Villiers-St-Denis

Bulletin d'adhésion/ d'abonnement

Option choisie	Montant
• Adhésion avec journal	28 € <input type="checkbox"/>
• Adhésion sans journal	14 € <input type="checkbox"/>
• Abonnement seul (4 numéros)	28 € <input type="checkbox"/>

Bien préciser les options choisies

Nom, prénom ou raison sociale :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Pays :

Fax :

Courriel :

Date de naissance :

Actif ou retraité :

Désire une facture (pour les professionnels) :

Oui Non

Désire un justificatif fiscal envoyé par courrier :

Oui Non

Règlement par chèque postal ou bancaire à l'ordre de l'ARDDS.

15 **ARDDS 15 - Cantal**
Responsable :
Jacques Denis
 82, Tour de Ville
 15600 Maurs
 Tél. : 06 86 40 25 92
 ardds15@hotmail.fr

38 **ARDDS 38 - Isère**
Responsable :
Anne-Marie Choupin
 29, rue des Mûriers
 38180 Seyssins
 Tél. : 04 76 49 79 20
 ardds38@wanadoo.fr

Permanences :
 1^{er} lundi du mois
 de 17 h à 18h30
 à l'**URAPEDA**,
 5, place Hubert-Dubedout
 38000 Grenoble
 3^e lundi du mois
 de 14h30 à 16h30
Résidence Notre Dame,
 8, rue Pierre Duclot
 38000 Grenoble

44 **ARDDS 44**
Loire - Atlantique
Responsable :
Huguette Le Corre
 4, place des Alouettes
 44240 La Chapelle-sur-Erdre
 Fax : 02 40 93 51 09
Accueil
 Réunion amicale le 2^e samedi
 du mois, de 15 heures à 17h30

46 **ARDDS 46 - Lot**
Responsable :
Monique Asencio
Espace Associatif Clément-Marot
 46000 Cahors
 asencio.monique@orange.fr

75 **ARDDS 75**
Accueil
 Jeudi de 14 à 18 heures
 (hors vacances scolaires zone C)
 75, rue Alexandre Dumas
 75020 Paris

**Séances d'entraînement
à la lecture labiale**
 Jeudi de 14 à 16 heures
 (hors vacances scolaires zone C)
 75, rue Alexandre Dumas
 75020 Paris

56 **ARDDS 56**
Bretagne - Vannes
Responsable : Pierre Carré
 106, avenue du 4-Août-1944
 56000 Vannes
 Tél./Fax : 02 97 42 72 17
**Lecture labiale
et conservation de la voix**
 Mardi à partir de 17 heures
Maison des Associations
 6, rue de la Tannerie
 56000 Vannes
 Lundi à 15 heures, **salle Argoat**
 Maison-Mère des Frères
 56800 Ploërmel

57 **ARDDS 57**
Moselle - Bouzonville
Responsable : Guy Dodeller
 4, avenue de la Gare - BP 25
 57320 Bouzonville
 Tél. : 03 87 78 23 28
 ardds57@yahoo.fr
 Réunion amicale
 le 1^{er} lundi du mois à 17h15
 4, avenue de la gare
 57320 Bouzonville

64 **ARDDS 64**
Pyrénées
Responsable : René Cottin
Maison des Sourds
 66, rue Montpensier
 64000 Pau
 Tél./fax : 05 59 81 87 41
 Réunions, cours de lecture labiale
 et cours d'informatique
 hebdomadaires

74 **ARDDS 74** **Nouveau!**
Haute-Savoie
Responsable : Jean-Pierre Fuchs
 31, route de l'X
 74500 Évian
 ardds74@aol.fr

85 **ARDDS 85**
Vendée
Responsable : Michel Giraudeau
 4, rue des Mouettes
 85340 Île d'Olonne
 Tél. : 02 51 90 79 74
 si courriel pas possible
 ardds85@orange.fr

Et n'oubliez pas de venir sur le site
de l'ARDDS : www.ardds.org

Amis lecteurs,



Sommaire n°190 • Avril 2010

Vie Associative

- ARDDS 38 : L'Isère en fête 4
 ARDDS 46 : Boucle magnétique 4
 ARDDS 74 : Création de la section 4
 ARDDS 75 : Réunion
 du groupe de parole 5

Dossier

- La détresse psychologique 6
 Maria nous parle de son fils 7
 Sous-titrage 8

Médecine

- Les implants non cochléaires 10

Témoignage

- Céline Garrot 11

Technique

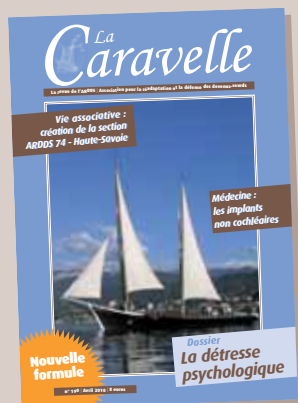
- CD musical Advanced Bionics 12
 Appareils de correction
 auditive et connexions sans fil 13

Culture

- Des musées pour tous 14
 Le Ruban Blanc 15

Brève

- Faut-il avoir peur de l'humour? 16



Le rapprochement de nos deux journaux avait été annoncé dans les numéros précédents. Vous avez dans les mains une nouvelle revue unique, avec deux entrées. Elle comprend 32 pages, 16 pour le côté *La Caravelle* et 16 pour le côté *Résonances* et est imprimée maintenant en quadrichromie. Vous aurez ainsi, pour le même prix, davantage à lire et davantage de couleurs. Un autre intérêt de cette nouvelle formule sera de mieux vous faire connaître ce qui se passe dans les autres associations devenus sourds. Nous espérons que vous en serez satisfaits. C'est un défi pour nous, comité de rédaction de *La Caravelle*, que de garder notre identité tout en harmonisant notre revue avec celle du Bucodes. Nous le relevons et attendons vos réactions!

À la date anniversaire de la loi du 11 février 2005, nous accueillons avec intérêt le « Plan en faveur des personnes sourdes ou malentendantes » présenté par Nadine Morano. Ce plan comporte 52 mesures articulées autour de 12 thèmes et consacrées principalement au dépistage, à l'accompagnement, à l'amélioration de l'accessibilité à l'école et dans la vie professionnelle. Il est doté de 52 millions d'euros (le plan est consultable dans son intégralité sur le site de l'UNISDA : www.unisda.org). L'ARDDS, ainsi que les autres associations représentatives de personnes sourdes ou malentendantes, suivra de près la mise en place du plan surdité et le respect du calendrier annoncé.

Dans ce numéro, nous abordons déjà certains thèmes du plan. Plusieurs articles traitent des aspects psychologiques de la surdité. Le compte rendu de la rencontre organisée par l'Unisda en novembre dernier et le projet d'enquête nationale alertent sur la détresse psychologique des personnes sourdes. Le vécu des groupes de parole ARDDS 75, le projet de groupe à Grenoble sont autant d'actions concrètes pour accompagner les devenus sourds, par le dialogue et le partage de leurs difficultés. Nous sommes aussi convaincus qu'un bon appareillage, l'apprentissage de la lecture labiale, des aides techniques adéquates sont des outils efficaces pour sortir de la détresse. Le premier pas est de reconnaître et d'accepter sa surdité. L'accueil dans nos permanences, les stages d'été ou les cours de lecture labiale à Paris ou en province sont aussi des aides individuelles ou collectives appréciées. Un autre chapitre de ce plan traite de l'accessibilité de la société. Le sous-titrage des émissions de télévision en fait partie... alors, chiche pour le 100%!

■ Anne-Marie Choupin

Assemblée générale 2010

L'Assemblée générale annuelle de l'ARDDS a eu lieu le samedi 6 mars 2010 à Paris. Nous avons présenté et soumis au vote le rapport d'activité 2009, les projets d'activités 2010, le rapport financier 2009 et le budget 2010 de l'association. Puis, les d'adhérents présents - une soixantaine - en ont profité pour poser des questions et dialoguer avec les différents responsables d'activités et responsables de section de Province qui étaient présents. Tous ces rapports ont été approuvés à l'unanimité ou à la quasi-unanimité et nous vous remercions vivement de votre confiance.

■ Aline Ducasse

La Caravelle
est une publication trimestrielle de l'ARDDS
1-3, rue Frédéric Lemaître - 75020 Paris
Tél. : 01 46 42 50 32

Ce numéro a été tiré à 2 500 exemplaires

Directeur de la publication :

Aline Ducasse

Rédactrice en chef :

Aline Ducasse

Rédactrice en chef adjoint :

Anne-Marie Choupin

Ont collaboré à ce numéro :

Jean-Louis Bosc, Monique Asencio
 Suzy Bassolé, Anne-Marie Choupin
 René Cottin, Aline Ducasse,

Céline Garrot, Brice Meyer-Heine,
 Maria Peyrebrune, Jean-Luc Le Goaller,
 Albane Schmitt, Catherine Sermage.

Crédits dessins et illustrations :

Suzy Bassolé, Claude Choupin, René Cottin,
 Emilie Ernst, Maria Peyrebrune,
 Albane Schmitt, société Polycrom.

Couverture :

Le lac Léman

© Office du Tourisme d'Evian

Mise en page - Impression :

Ouaf! Ouaf! Le marchand de couleurs
 16, passage de l'Industrie 9
 2130 Issy-les-Moulineaux
 Tél. : 0140 930 302 - www.lmdc.net
 Commission paritaire : 0611 G 84996
 ISSN : 1154-3655

ARDDS 38

L'Isère en fête

Comme chaque année, janvier est, pour ARDDS 38, le moment des bilans et des projets, mais aussi le temps de faire la fête!



L'Assemblée autour de Maguy, en rouge au centre!

L'assemblée générale nous a permis de fêter les 90 ans de l'une de nos doyennes, Maguy Arnould, bien connue des stagiaires en lecture labiale et adhérente ARDDS 38 de la première heure! Sa contemporaine Francine Bénignus, ne se déplaçant plus, était parmi nous en pensée et représentée par sa fille.

L'année 2010 sera celle des 10 ans de notre section que nous fêterons cet automne.

Nous allons prochainement participer à la création d'un groupe de parole Surdité, inspiré du groupe qui existe à Paris et animé par la psychologue du service ORL du CHU de Grenoble, Isabelle Rovire. Dans sa pratique, elle a constaté la souffrance due à la surdité, celle-ci engendrant isolement, difficultés au travail, dans la famille, dans le couple.

Le groupe peut aider à trouver des parades à cette souffrance par le partage d'expériences.

Isabelle Rovire souhaite animer des rencontres mensuelles qui pourraient se dérouler en deux temps : un moment plus structuré avec réflexions à partir d'un thème et un moment plus convivial d'échanges spontanés. Elle a reçu un bon accueil des adhérents ARDDS 38, ce qui l'incite à affiner son projet. Nous vous tiendrons au courant!

■ Anne-Marie Choupin

ARDDS 74

Fin 2009, une nouvelle section est née sur les berges du Léman.

L'équipe qui l'anime se retrouve les manches : déjà, un lieu de réunion, une orthophoniste et des projets à mettre en œuvre!

ARDDS 46

Boucle magnétique :

« Nous avons été entendus », la CPAM (5 boucles), la MDPH, le l'intercommunalité prévoient d'installer des boucles sur une

L'ARDDS 46 participe aux commissions sur l'accessibilité dans les transports, dans le département...

Les médias du département sont très présents, nous avons eu des reportages sur FR3, des articles dans les journaux locaux et départementaux, des émissions de radios.

Tout ceci afin d'informer la population à déficience auditive sur la boucle magnétique et les endroits où elle peut les trouver.

J'ai voulu savoir si la boucle magnétique était utilisée et si elle donnait, alors, satisfaction.

C'est la grosse claque, la déception.

ARDDS 75

Réunion du

La double solitude du malentendant

Nous parlerons aujourd'hui de la solitude du malentendant ressentie sur le plan psychologique, et non de l'isolement, résultant d'un manque de moyens matériels pour communiquer avec l'extérieur, tels : l'appareil auditif, le flash lumineux remplaçant la sonnette, la boucle magnétique, le sous-titrage à la télé, la téléphonie, etc.

La solitude : entendants ou malentendants, peu l'apprécient. Chaque être humain a besoin de partager ses peines, ses joies, ses idées. On a besoin d'avoir l'expérience des autres mais aussi d'avoir « l'écho » des autres pour garder confiance en soi. Pour cela, il faut pouvoir communiquer.

Les participants sont invités à exprimer le ressenti de leur « vécu »

On dit que très peu de personnes l'utilisent, et lorsqu'elles parlent de la boucle voici ce qu'elles entendent :

- certains professionnels disent que cela ne sert à rien, que cela ne fonctionne pas, ou mal,
- que rendre un appareil compatible avec la boucle est impossible ou trop onéreux, et j'en passe...

J'ai donc voulu approfondir et je me suis rendu compte, que nous, les associations, nous nous battons pour rendre les lieux publics accessibles, et c'est le cas.

Mais d'un autre côté certains professionnels de l'audioprothèse ignorent, volontairement ou pas, la boucle magnétique en proposant aux personnes des appareils auditifs,

groupe de parole

qui vit seul.

au moment où ils ont connu la solitude, du fait de l'apparition de leur surdité. La plupart vivaient déjà seuls. En quoi la surdité a-t-elle aggravé leur solitude ?

On retrouve chez tous :

- la perte de réelles relations avec l'extérieur,
- le sentiment de dévalorisation de soi-même,
- le sentiment d'abandon, par manque de tendresse, d'amour,
- la dépression.

Comment réagir positivement face à cette solitude ?

Beaucoup de participants ont déjà une surdité ancienne et ont passé le cap. Ils nous font part de leur réaction face à la solitude.

Tous remercient l'ARDDS qui leur permet de retrouver des amis aux cours et aux stages de lecture labiale, lors de sorties culturelles organisées par l'association et par le biais de nos réunions, groupes de paroles et des cours de lecture labiale hebdomadaires.

Voici quelques réactions personnelles pour sortir de la solitude :

« X » essaie de se joindre à des groupes de bien-entendants, groupes de marche ou de voyage. « *De temps en temps, l'un d'entre eux me parle et cela me fait du bien* ».

Deux autres participantes témoignent de leur expérience de solitude après la disparition d'un être cher, et très proche, et de leur réaction pour refaire surface. Elles se sont toutes deux orientées vers la culture et les voyages.



« *J'ai déprimé mais je me suis raccrochée à la culture, et j'ai constaté que les gens étaient surpris de me trouver quelques lueurs d'intelligence. Enfin, je n'étais pas idiot* ».

Ce témoignage nous confirme que pour avoir une image positive de soi, garder confiance en soi, l'écho que nous renvoient les autres face à notre parole, est nécessaire. Et la confiance en soi est une arme contre la dépression.

Merci à vous pour vos témoignages si porteurs d'espoir.

■ **Michèle Fleurant,**
psychologue à la retraite,
animatrice du groupe de parole

la grosse déception

tribunal de Cahors (2 boucles), l'accueil de la Mairie, et prochainement le théâtre et quinzaine de communes...

esthétiques ou autres, qui ne donnent pas l'accès à la boucle ou ne peuvent pas être modifiés pour donner cette possibilité.

Les personnes sourdes et malentendantes ne sont pas informées lorsqu'elles achètent leur appareil que celui-ci ne fonctionnera pas avec la boucle. C'est absolument intolérable car ces professionnels sont dans l'obligation d'informer les personnes de la compatibilité de l'appareil, me semble-t-il.

Ce qui m'est insupportable c'est que beaucoup de personnes malentendantes ont du mal à s'appareiller car cet achat est très onéreux, et, lorsqu'elles vont vouloir aller au théâtre, à la mairie, à la poste...

elles n'auront pas accès à la boucle, et en plus elles ne pourront pas faire modifier leur appareil.

Qu'est-ce que la loi de 2005 sur l'accessibilité aura changé pour elles ?

Rien, car elles n'auront toujours pas accès aux boucles et ceci jusqu'à ce que leurs appareils rendent l'âme ou qu'elles aient les moyens d'en acheter d'autres.

À quoi cela sert-il que les pouvoirs publics fassent des dépenses pour rendre les lieux accessibles, que nous, les associations, nous travaillions depuis plusieurs années pour informer ces services, pour les inciter à acquérir des boucles si, de l'autre côté, on les ignore, on vend un

matériel horriblement cher basé sur les critères de l'esthétique, on fait comme si la boucle magnétique n'existait pas, ou ne sert à rien ?

Mon but n'est pas de jeter la pierre à la profession de l'audioprothèse car certains font du bon travail, mais mon rôle est de dénoncer tous ces professionnels qui sont sur le marché pour se faire de l'argent au détriment des personnes handicapées.

Pour les autres qui font leur travail avec conscience, je leur demande de bien informer les personnes qu'ils vont appareiller.

À bon entendeur...

■ **Monique Asencio**

La détresse psychologique

Une rencontre sur la détresse psychologique des personnes sourdes ou malentendantes a été organisée par l'Unisda le 6 novembre dernier à Paris.

Elle participe de la campagne d'information avant l'enquête nationale, projetée en **mars-avril 2010**, qui vise, pour la première fois en France, à faire un état des lieux sur cette question sociale, en mobilisant trois groupes d'acteurs : **les usagers, les familles et les professionnels**.

Cette initiative était parrainée par Nadine Morano, secrétaire d'État à la Famille et à la Solidarité. Dans son message, elle a souhaité que notre entreprise débouche sur des propositions concrètes pour un meilleur accompagnement psychologique personnalisé des personnes sourdes ou malentendantes.

Constatant une disparité et une méconnaissance de la situation, l'objectif premier est d'initier, en relation avec l'INPES (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé), une **enquête nationale** auprès de tous les acteurs, avec l'aide d'un institut de sondage (via Internet et courrier). De nombreux partenaires associatifs, professionnels et institutionnels y sont dès maintenant associés (voir le site : www.unisda.org).

Les résultats nationaux, restitués en colloque (début 2011), permettront une introduction à des **rencontres au niveau local** (régional, départemental) entre usagers, familles, professionnels, administrations et collectivités territoriales.



Enfin, le Pr Michel Debout, président de l'Union nationale pour la prévention du suicide (UNPS), est intervenu pour apporter son appui à notre projet. L'UNPS rassemble les trois piliers de la prévention : les professionnels, les associations d'écoute et les associations de familles. Ils essaient ensemble de savoir quels sont les facteurs de risque ou de protection et les facteurs déclenchants d'un suicide qui concernent les entendants aussi bien que les malentendants. Un outil d'observation commun pourrait être construit.

Beaucoup d'acteurs associatifs et professionnels présents ont manifesté leur intérêt et ont souhaité que leurs réseaux soient associés à notre étude.

De plus, une équipe de FR5 a filmé cette manifestation dans le cadre d'une émission de *l'Œil et la Main* sur « Le suicide et sa prévention chez les Sourds » (diffusion en janvier 2010).

La mobilisation de tous dans le cadre de cette prochaine enquête est capitale pour permettre de disposer d'un premier état des lieux sur la situation de mal-être et de détresse.

Ce sujet ne doit plus être tabou. Informez votre entourage de cette initiative nouvelle en France!

■ Jean-Louis Bosc
detressepsy@unisda.org

“ La mobilisation de tous dans le cadre de cette prochaine enquête est capitale. ”

Dans son intervention Patrick Gohet, président du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), a exprimé son total soutien à ce projet. Il a souligné que le sujet de la santé mentale allait, selon lui, dominer notre société « stressée » durant les années à venir.

La détresse psychologique, mise en évidence pour les personnes sourdes ou malentendantes, touche beaucoup de personnes en situation de handicap. Elle viendra en débat au CNCPH.

Le projet du groupe de travail de l'Unisda sur la détresse a été présenté.

À partir de réalités et d'environnements singuliers, elles pourront faire remonter des propositions de prévention, de soins et d'accompagnement.

Des adultes sourds, Daniel Abbou et Bruno Moncelle, ont témoigné de leurs expériences en confirmant **l'importance et l'urgence** de la prise en compte de la détresse de nombreuses personnes sourdes. Ils ont déploré aussi le peu de psychologues sourds formés.

Un court débat avec les participants a fait suite pour éclairer la question du **droit à une aide adaptée accessible** aux personnes sourdes, malentendantes ou devenues sourdes.

Témoignage

Maria nous parle de son fils

Suite à un accident de moto intervenu le 30 octobre 2005 (5 jours avant ses 31 ans) son fils, José, a été très gravement atteint : fracture bilatérale des rochers, paralysie faciale gauche, triple fracture de la mâchoire...

Le choc fut énorme autant physiquement que psychologiquement, sa vie bascula dans le néant.

Sa compagne de l'époque ayant préféré l'abandonner au lieu de le soutenir au moment où il en avait le plus besoin, je l'ai pris avec moi pendant un an, le temps que sa nouvelle vie se mette en place et que ses blessures physiques et morales soient guéries.

Je faisais tout pour ne pas lui montrer ma tristesse, mon désarroi et mes inquiétudes pour son avenir ; je devais me montrer forte, mais je me suis rendu compte qu'il faisait de même (lors des essais pour son appareillage il disait qu'il entendait, alors qu'en vérité il n'entendait rien, pour ne pas me faire de peine ; je l'ai appris par une tierce personne). Dès que je l'ai su je l'accompagnais partout mais j'attendais à part, je faisais tout pour ne rien laisser paraître mais, comme on dit, le regard ne ment pas.

Il est passé par des moments de panique, de détresse et d'immense solitude. Ses amis, ses sorties, en un mot sa vie d'avant, lui manquaient, surtout la musique qu'il écoutait tout le temps. J'ai fait des efforts surhumains mais je l'ai secouré, lui ai dit des choses dures à entendre mais je voulais qu'il se réveille, qu'il réagisse ; il fallait que je le sorte de là, c'était mon fils, je l'aimais, je ne voulais pas qu'il abandonne. L'électrochoc a fonctionné, car c'est un battant.

Je sortais avec lui tous les jours, j'invitais des amis à la maison, mais lors de nos sorties je me voyais à nouveau faire les mêmes gestes que lorsqu'il était petit : surveiller les voitures lorsqu'il marchait, parce qu'il n'entendait rien.

Pour toi, José chéri

La musique est toujours là à portée de ta main
Tous les CD, surtout Renaud que tu écoutais sans fin,
Mais le malheur a frappé, insensible et brutal
Et j'ai envie de crier, tellement ça me fait mal
Il y a 31 ans je t'avais donné la vie
Aujourd'hui je me bats, pour que tu retrouves l'ouïe
Il faut garder l'espoir, tu entendras de nouveau
Et tout comme auparavant, tu écouteras Renaud
Une nouvelle vie à nouveau t'est offerte
Et tu t'envoleras encore vers d'autres découvertes
Ta vie sera différente, mais du courage tu en as
Et à la moindre difficulté, je serai toujours là,
Je t'aime très fort

Maman



José Peyrebrune

Il faisait comme si rien ne s'était passé, il ne supportait pas lorsque je lui prenais la main pour le protéger, ou que je lui montrais qu'il y avait une voiture derrière lui ; il piquait des colères énormes contre les automobilistes. Il a mis du temps pour comprendre que les gens ne pouvaient deviner qu'il était sourd, que ce n'était pas marqué sur son visage. Il a fallu deux ou trois mois pour lui mettre dans la tête qu'il devait agir différemment, que sa vie allait changer, mais nous y sommes arrivés.

Je voulais qu'il soit autonome mais, lorsqu'il voulait rester en ville tout seul, j'ai eu du mal à l'accepter à cause de sa surdité, de son œil gauche dont la vision était trouble à cause de sa paralysie faciale. Il avait souvent des vertiges et les personnes, ne cherchant pas plus loin que le bout de leur nez, penseraient qu'il avait bu et, comme il était devenu très agressif suite à l'accident, j'avais vraiment très peur, mais je le laissais quand même, je voulais qu'il reprenne confiance en lui. Il ne l'a su que plus tard mais je n'étais jamais trop loin, j'étais prête à bondir au moindre problème. La route fut longue et difficile, mais le 9 juin 2006 il a bénéficié d'un implant cochléaire bilatéral MED EL (à l'hôpital Purpan, à Toulouse, par le Professeur Deguine).

La partie interne de cet implant comporte 12 électrodes. L'insertion des électrodes du côté droit a été difficile du fait de l'ossification de la cochlée ; lors de l'activation du processeur vocal (partie externe) seules 4 électrodes sur 11 ont pu être activées. À gauche, toutes les électrodes, sauf une, ont pu être activées.

Environ 6 mois après l'activation mon fils a renoncé à porter son processeur du côté droit car il ne lui apportait que quelques informations auditives qui n'amélioreraient pas sa compréhension, au contraire cela le gênait, il se sentait mieux avec le seul processeur gauche qui lui donne d'excellents résultats.

Depuis cet accident il n'est plus le même qu'avant ; il s'emporte très vite, il n'est plus sûr de lui, il ne peut plus pratiquer son métier (il était boucher, mais ne peut plus rester dans les pièces froides), il ne peut plus passer des heures au soleil comme auparavant, mais grâce à sa force de caractère il arrive à vivre presque normalement : je suis très fière de lui, et aujourd'hui plus que jamais.

■ Maria Peyrebrune

Sous-titrage

100 %, c'est parti !

La loi du 11 février 2005 sur le handicap avait donné cinq ans aux chaînes hertziennes pour sous-titrer l'intégralité de leurs programmes. Nous y sommes presque. À l'heure actuelle, la plupart des grandes chaînes ont quasiment 100 % de leur antenne accessible, mais la qualité n'est pas toujours au rendez-vous...

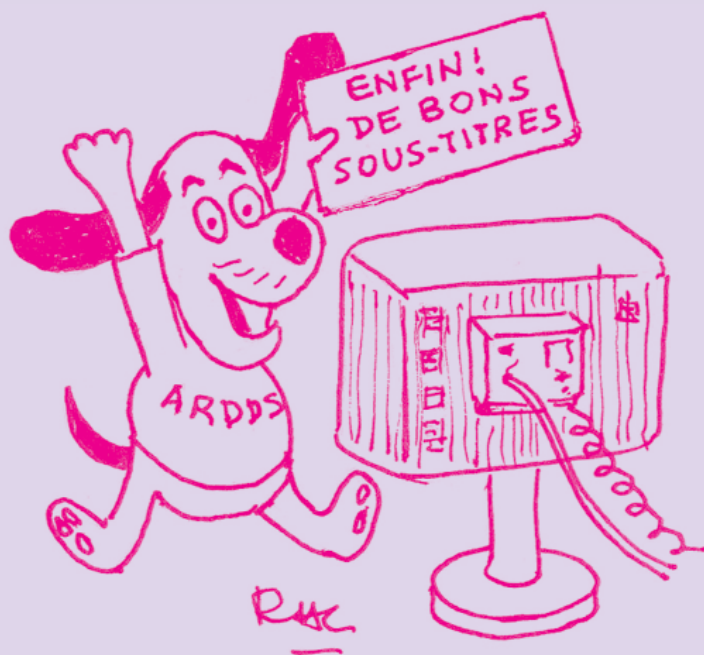
Heureusement pour nous, la plupart des chaînes avaient devancé l'obligation. La vraie date butoir est le 31 décembre 2010 et non le 12 février 2010 comme on a pu le lire dans les médias qui en ont beaucoup parlé.

Sur **France Télévisions**, seuls le Keno et les courses hippiques ne sont pas sous-titrés, les éditions régionales de **France 3** étant exemptées (dommage!). Sur **TF1**, le sport et les programmes courts passent, pour l'instant, à la trappe. La chaîne sera prête en fin d'année. À **M6**, le sous-titrage est déjà assuré à 100 %, paraît-il. **Arte** met en avant son statut de chaîne bilingue pour justifier seulement 50 % de programmes sous-titrés (hélas!). **Canal+** s'y est mis depuis le 1^{er} février, avec ses programmes emblématiques comme les « Guignols de l'info » ou « Le grand journal ». La grande nouveauté viendra aussi des chaînes d'information en continu qui vont désormais sous-titrer plusieurs journaux chaque jour.

Le combat pour en arriver là a été long et difficile

Des discussions ont été engagées dès les années 1970 avec le service public télévisé, qui a proposé ses premiers sous-titrages au début des années 1980 via le décodeur Antiope. Puis, jusqu'en 2004, les sourds avaient beaucoup de mal à se faire entendre.

Si beaucoup de programmes de stock (fictions, films, jeux enregistrés...) sont devenus progressivement accessibles, le retard a longtemps porté sur les journaux télévisés et l'ensemble des émissions en direct, dont le sous-titrage nécessite une pratique particulière et coûteuse.



France 2 a été pionnière en la matière. En 2007 un grand tournant a eu lieu avec la campagne de l'élection présidentielle; l'UNISDA, pour qui le sous-titrage a toujours été un *cheval de bataille essentiel* et, avec elle, les principales associations représentatives de personnes sourdes et malentendantes avaient beaucoup insisté pour que cette campagne soit accessible.

En l'espace de quinze jours, TF1, M6 et Canal+ ont rejoint France 2 pour le sous-titrage d'émissions diffusées en direct.

« Pour la première fois, le pluralisme de l'information pénétrait dans les foyers de personnes sourdes ou malentendantes qui ont dû apprendre à faire un choix - et qui dit choix dit citoyenneté », fait valoir Jérémie Boroy, président de l'Unisda.

Cette nouvelle accessibilité est particulièrement appréciée, et pas seulement des sourds et

malentendants : elle le sera aussi de leur famille, des étrangers et de tout téléspectateur dans un environnement bruyant (cafés, etc.).

Longtemps en retard, la France commence maintenant à être citée comme référence, même si la Grande-Bretagne et les États-Unis ont de longues années d'avance. Mais bien des choses restent à améliorer, notamment la qualité du sous-titrage en direct.

Une qualité encore critiquable

La tendance des laboratoires à baisser leurs tarifs génère pour les sous-titres des conditions de travail plus difficiles et l'étape de relecture et de correction a tendance à sauter de plus en plus. Quant au sous-titrage en direct, on voit de tout ! Il arrive que certains programmes soient complètement incompréhensibles. On peut espérer que cela va s'améliorer avec le temps et la pratique.

Le dossier a-t-il avancé facilement ?

Pour les chaînes, le sous-titrage représente un gros investissement. Beaucoup, en particulier la TNT et les chaînes payantes par câble et satellite ont prétexté qu'il coûtait cher, qu'elles manquaient d'argent, que c'était la crise.

Certaines chaînes ont demandé que les programmes musicaux soient dispensés des obligations, mais il n'y a pas eu d'exonération pour cette catégorie.

Nous nous en félicitons car, contrairement à ce que certains pensent, ce genre d'émission est appréciée par beaucoup de sourds, en particulier les DSME.

Seuls la publicité et le téléachat sont exonérés par la loi; on se demande un peu pourquoi, les sourds et malentendants ne sont-ils pas des consommateurs comme les autres ?

■ **Aline Ducasse**

Quelques réactions parmi les adhérents de l'ARDDS

« Un grand bravo pour Canal+ et j'y jeterai un œil un peu plus souvent! »

■ **Liliane**

« En théorie c'est une bonne nouvelle, mais... en pratique j'ai essayé de regarder le Grand Journal sur Canal+ avec le sous-titrage : c'est quasi illisible, la phrase suivante vient se superposer à la précédente pour produire un charabia incompréhensible. Espérons qu'ils feront rapidement des progrès! »

■ **Dominique**

« En Alsace, depuis le 2 février, plus de télétexte sur FR 3, chaîne nationale... et là, je regrette beaucoup car il y a des émissions fort intéressantes... Aurais-je à nouveau le plaisir de voir (et entendre!) Thalassa (entre autres)? »

■ **Liliane**

« Le sous titrage on le veut aussi pour les décrochages régionaux, c'est la vie près de chez nous et on n'a pas de sous-titrage! Pendant la tempête, on savait qu'il se passait des choses à la Rochelle; chez nous, on voyait les images, mais on ne comprenait pas, c'était insupportable. »

■ **Reine**

(entendu à l'AG de l'ARDDS du 6 mars 2010)

« Toutes les traductions ne sont pas de même qualité mais cela nous rend déjà service, alors maintenant ce sera encore mieux. »

■ **Jeannine**

« Le Télétexte est "vital" pour moi - même si j'arrive à me "débrouiller" pour le quotidien grâce à mon implant - je sens combien ce problème vous tient à cœur à l'ARDDS; et, avec l'UNISDA, vous faites "avancer" le Progrès! »

■ **Liliane**

« Décidément, c'est vraiment la lutte avec le couteau entre les dents. Je vois très bien qu'à cette allure ce que nous avons gagné, nous allons plus ou moins le perdre du côté de la qualité. J'ai remarqué certaines émissions où les phrases du sous-titrage ne sont pas terminées ou se chevauchent avec une autre interview. »

■ **Claudette**

« Non je ne risque pas de rester collée à la TV du matin au soir... mais soyons reconnaissants même si ce n'est pas parfait. La vie sans télé que j'ai connue pendant à peu près 30 ans n'était pas drôle. Elle nous permet de coller davantage au monde des entendants, nous sort de notre isolement, nous apporte la culture... ce n'est pas rien. »

■ **Mado**

« Nous avons gagné la bataille de la quantité, reste à gagner celle de la qualité. »

■ **René**

Le truc du malentendant

Comment connecter une BIM (Boucle à Induction Magnétique), un émetteur HF (Haute Fréquence, c'est à dire un micro directionnel) ou BT (Blue-Tooth) à une télévision sans couper le son pour l'entourage ?

Il suffit de connecter la BIM ou l'émetteur à la TV par l'intermédiaire d'une prise Peritel en utilisant un cordon de raccordement du type ci-contre.

Prise mâle Peritel pour la TV, prise femelle jack pour la BIM. Normalement ce type de raccord doit vous être fourni par le fournisseur qui vous a vendu la BIM ou l'émetteur HF ou BT.

Il peut être également acheté dans les magasins de matériel audio.



■ **Brice Meyer-Heine**

Les implants **non cochléaires**

Les implants auditifs les plus connus, dans le domaine de l'audiologie, sont les implants cochléaires. Mais d'autres technologies d'implants existent. Elles répondent à des cas et des pathologies différents. Voici quelques informations sur les implants d'oreille moyenne (IOM) la BAHA (Bone Anchored Hearing Aid) et l'implant du tronc cérébral.

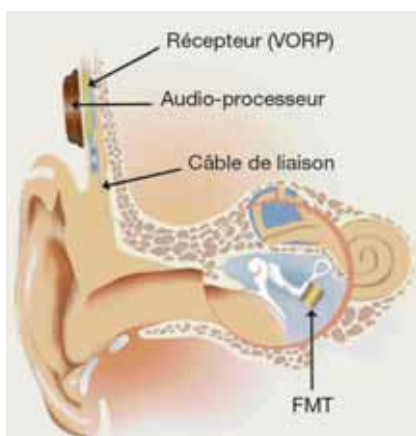
Avant de commencer, rappelons de quelle façon le son parvient jusqu'à notre cerveau. Une onde sonore se propage dans l'air; elle parvient à notre oreille, rentre dans le conduit auditif, « tape » contre le tympan. Sa vibration provoque dans l'oreille moyenne, le mouvement de toute la chaîne ossiculaire, marteau, enclume et étrier, qui transmet sa vibration à l'oreille interne par la cochlée. Ces vibrations font bouger les cellules ciliées de la cochlée; cela stimule des fibres nerveuses du nerf auditif; et c'est ainsi que le message auditif est envoyé au cerveau.

Implant d'oreille moyenne

Comme son nom l'indique, cet implant agit au niveau de l'oreille moyenne.

Le principe est d'amplifier mécaniquement les mouvements des osselets, ce qui a pour effet d'amplifier le son.

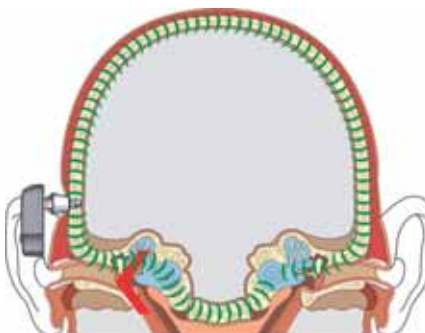
La version « classique » est composée d'une partie externe constituée du microphone du microprocesseur et de l'alimentation (piles) et d'une partie interne en contact avec l'enclume généralement **un câble entre les 2 parties** (voir schéma ci-dessous).



Implant d'oreille moyenne*

La version la plus récente est tout implantable, c'est-à-dire que le microphone, le microprocesseur et la batterie sont logés sous la peau. La difficulté dans ce cas réside dans la nécessité de réduire la sensibilité du microphone aux bruits crâniens tout en maintenant sa sensibilité aux sons extérieurs.

BAHA



Baha**

Il s'agit d'un appareil auditif qui conduit le son par voie osseuse.

Il est composé d'une fixation (sorte de vis) en titane de 3 à 4 mm implantée dans l'os **mastoïde** sur laquelle on clipse un boîtier extérieur contenant le microphone, le microprocesseur et la pile. La taille de ce boîtier correspond environ à celle d'un morceau de sucre.

La BAHA, insérée dans l'os, stimule directement l'oreille interne, sans passer par le conduit auditif externe, le tympan et les osselets. Les vibrations du son sont transmises par voie osseuse et captées directement par la cochlée.

Implant du tronc cérébral

Le tronc cérébral se trouve dans la fosse postérieure du crâne, sous le cerveau.

L'implant est placé au niveau du tronc cérébral, en contact avec les noyaux cochléaires.



Implant du tronc cérébral Nucleus***

Il est en forme de raquette, composée de picots. Ces picots viennent stimuler plus ou moins en profondeur les noyaux cochléaires.

Ce type d'implant peut être indiqué en cas de tumeur sur le nerf auditif ou de malformation cochléaire. Cependant, il s'agit d'un acte chirurgical délicat.

Avenir

Selon l'hypothèse actuelle, la tonotopie de la cochlée (= la répartition en fréquences de la cochlée) se retrouverait à tous les étages supérieurs c'est-à-dire **les différents relais qui se trouvent entre la cochlée et le cortex auditif et qui permettent la transmission et l'analyse sonore**. D'où l'idée qu'il serait possible de stimuler directement le cortex, avec les difficultés que cela peut induire ne serait-ce que techniquement à cause de la structure relativement « molle » de cette surface. De plus, en temps normal, le son, avant de parvenir au cortex, passe par différents relais. Ces relais permettent une « purification » du son, en supprimant ou, du moins, en atténuant des éléments parasites contenus dans le message sonore. Or, en stimulant directement le cortex, ces relais ne seraient plus sollicités. Cela impliquerait donc d'avoir un implant très « pur ».

■ **Albane Schmitt, audioprothésiste**

Source :

* www.edk.fr

** www.thedeafblog.co.uk

*** www.cis.gouv.fr

Le témoignage de Céline Garrot

La plongée dans le monde du silence et l'entrée dans celui de la malentendance, racontées avec courage et optimisme par Céline.

Mon histoire commence en 1997 par une perte auditive partielle révélant une maladie génétique évolutive, la Neurofibromatose de type II.

Des neurinomes bilatéraux compriment les nerfs auditifs : malgré leur ablation, je deviens inévitablement sourde profonde en 2001.

Seule solution pour retrouver le monde sonore : l'implant cochléaire. Le Professeur qui me suivait à l'Hôpital Nord de Marseille n'hésite pas à prendre cette décision : je ne suis donc « restée » dans le silence total que trois mois.

Ainsi, pas de perte d'usage de la parole, maintien de l'intensité de ma voix et apprentissage de la lecture labiale qui me permet d'être rapidement performante dans les conversations... à deux.

Eh oui, il est faux de croire que cet appareillage règle tous mes problèmes ! Il existe des limites dans mon cas : impossibilité de participer à des échanges de groupe, de comprendre sans lecture labiale, de me servir du téléphone, d'écouter de la musique, d'identifier les bruits, etc.

Ceci dit, n'est-ce pas mieux de réentendre des sons plutôt que d'être complètement plongée dans le monde des sourds que je ne connais pas ?

Deux ans et demi passent jusqu'au rebondissement de début 2004 : récurrence de ma maladie entraînant le retrait de l'implant cochléaire au profit de celui du tronc cérébral, mes nerfs auditifs étant hors d'usage. Pas le choix du type d'appareillage même si cette technologie n'en est qu'à ses balbutiements... Seules différences avec l'implant cochléaire : électrodes placées sur le tronc cérébral et opération légèrement plus longue.

Toutefois, je souligne que cette dernière s'avère plus délicate et demande quand même beaucoup plus de précision : elle nécessite l'intervention d'une personne qualifiée dans ce domaine. En effet, le fonctionnement de l'appareil ainsi que les résultats en dépendent fortement.

À nouveau, j'entreprends une longue et fastidieuse rééducation orthophonique afin d'identifier les sons entendus (ressemblant à des bruits d'extraterrestres au départ !). Heureusement, l'expérience de l'implant cochléaire permet à mon cerveau de travailler plus vite !

Qu'en dire cinq ans après ? Je ne vais pas cacher que les limites évoquées avec mon implant cochléaire sont encore d'actualité et qu'elles m'agacent ! En outre, la lecture labiale m'est indispensable (même si j'arrive parfois à reconnaître quelques sonorités) et la suppléance mentale forte.

Mais que ferais-je sans cette aide précieuse me permettant de replonger dans le monde sonore, percevoir ma voix et celle des autres ? Se révélant comme un complément de la lecture labiale, elle me permet d'être plus compétente lors de conversations. De ce fait, quelle satisfaction de pouvoir effectuer une bonne partie de mes démarches sans l'aide systématique d'un tiers ! Avoir mon indépendance (en utilisant bien sûr SMS, internet, fax et systèmes de détection), pouvoir converser avec quelqu'un, réagir lors de l'émission d'un bruit !

De plus, on m'a confié la garde de ma petite nièce de bientôt deux ans : pouvoir « entendre » ses premiers mots, ses rires, être alertée par un bruit sont des choses rassurantes et importantes pour quelqu'un qui a parfaitement entendu durant vingt-quatre ans ! Je m'autorise également à donner des cours à des élèves en difficulté de mon entourage : la communication n'est pas toujours facile et demande un gros travail mental de ma part mais l'essentiel est qu'ils sont satisfaits !

Bref, malgré les inconvénients et limites, j'en suis arrivée à adopter du mieux possible cet implant du tronc cérébral.

Je me répète souvent que ma surdité totale est irréversible : cette seule et nouvelle technologie dont je bénéficie est une chance pour moi.

J'en retiens les aspects positifs : inutile de me lamenter face aux résultats que je voudrais mais ne pourrai obtenir... à moins de progrès de la science !

Chaque implanté est un cas différent, de par son histoire et sa morphologie

Les résultats obtenus diffèrent donc : ne surtout pas les généraliser ! Pour ma part, je crois que deux points au moins ont été favorables : l'implantation suivant de près la surdité et l'intervention par un Professeur qualifié à l'Hôpital Nord de Marseille. ■

■ Céline Garrot

Impressions personnelles

CD musical Advanced Bionics

Les devenus sourds profonds peuvent parfois renouer avec la musique qui avait disparu de leurs loisirs.

Devenue sourde profonde

Je suis devenue sourde depuis treize ans et implantée depuis six ans. Bien que mon implant cochléaire m'apporte énormément, j'avais dû faire, par la force des choses, une croix complète sur la musique. C'était dur car j'aimais beaucoup ça avant. J'allais souvent en concert quand j'étais ado (et parfaitement entendante).

Mais la musique que j'aimais avant, surtout du rock anglo-saxon des années 80, 90's (comme par exemple : U2, New Order, Les Pixies, Oasis...) passe très mal avec l'implant. Je n'entends pas la mélodie, uniquement une cacophonie désagréable et très forte d'instruments qui masque complètement la voix du chanteur. J'ai rapidement abandonné; tout comme la musique classique, que j'aimais bien, devenue pour moi brouhaha infect.

Le CD Musical Advanced Bionics

Le CD met en œuvre pléthore de stratégies fort ingénieuses pour faire « entrer » les malentendants dans la musique.

On y trouve :

- Un nombre très important de morceaux différents.
- Des exercices variés : parfois, sur un même morceau pour qu'on l'appréhende différemment, de façon complémentaire : on est comme guidé par les exercices pour écouter les morceaux progressivement.
- Les titres et explications sur chaque morceau, en option.
- Des clips vidéo pour visualiser certaines chansons, dans des Bonus; dommage d'ailleurs que beaucoup de clips n'apparaissent plus (la faute de Youtube, j'imagine).
- La possibilité de lecture labiale : il y a un clip en anglais (Lili Allen?) où on voit très bien en gros plan le visage de la chanteuse, en plan fixe et elle ne bouge pas - ce qui est rare - dommage que cet exercice super n'existe que dans la partie anglaise car je ne lis pas sur les lèvres en anglais.

Pour la plupart des morceaux hélas, ça ne fonctionne pas pour moi. Je n'entends que du bruit, certainement à cause de ma mauvaise audition résiduelle et aussi parce que ce n'est pas le type de musique que j'écoutais avant.

Le CD comporte deux volets

Un en anglais, un en français, et pour chacun quatre grandes séries d'exercices :

Ambiances musicales

La plupart ne sont pas agréables pour moi, sauf pour les airs bien connus que j'ai retrouvés avec émotion (« *Pink Panther* » par exemple).

Le fait de nous dire d'imaginer l'ambiance du film est original et motivant (pour « *Jaws* » par exemple). J'avais néanmoins besoin de la suppléance mentale et de lire les titres des BO pour savoir ce que c'était.

Reconnaître un instrument

Personnellement je n'ai pas accroché car je reconnaissais mal les instruments et je n'aime pas les morceaux à la guitare (trop aigu?). Mon implant ne renvoie pas bien du tout les mélodies, les chansons douces ou trop aiguës. Seuls les mouvements entraînants et rythmés ont maintenant un écho chez moi.

Reconnaître une langue

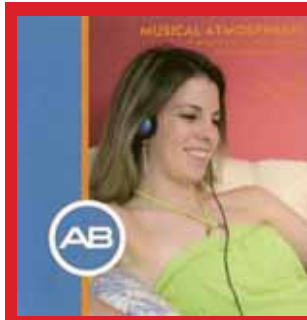
Là encore je n'ai pas trop accroché mais j'ai trouvé les exercices proposés très ingénieux (par exemple un même morceau célèbre comme « *Ne me quitte pas* » par différents

interprètes en plusieurs langues ou même avec différents accents étrangers qu'il s'agissait de reconnaître).

Reconnaître les paroles

C'est de loin la partie qui m'a le plus plu. Normalement c'est la plus dure, mais j'ai triché en lisant les paroles en même temps que le morceau passait. Pour moi c'est le seul moyen « d'entrer » dans la musique. L'écoute de certains grands classiques comme « *Don't worry, be happy* » ou « *Ne me quitte pas* » de Jacques Brel m'a émue mais j'ai été aussi très surprise d'éprouver un grand plaisir à écouter deux ou trois chansons que je n'avais jamais entendues avant. C'est le cas de « *Ain't got* » de Nina Simone par exemple. Est-ce grâce à la spécificité de sa voix : magnifique et grave? à la puissance des paroles (retranscrites intégralement dans la partie anglaise avec des trous pour qu'on complète) ou à son charisme incroyable? (le clip est lui aussi sur le disque). Cette vieille chanson m'a beaucoup touchée. Le clip sympa et drôle de l'entraînant « *Big girls* » de Mika, que je n'avais jamais entendu non plus, aide à faire aimer la chanson. C'est bizarre et un peu mystérieux la musique avec l'implant (mais l'implant c'est un peu mystérieux de toute façon, non?). Pourquoi parfois ça fonctionne, et d'autres pas du tout? Par exemple, je réfléchis encore pour comprendre pourquoi le « *Bar du Louxor* » de Philip Katerine, c'est bien simple, « *J'ADOOOOOOORE !!!* ».

■ **Aline Ducasse**

**Pour vous le procurer**

Ce CD est mis gratuitement à la disposition des implantés de la marque Advanced Bionics. Écrivez à europa@advancedbionics.com pour vous le procurer. Mais pour tous, si vous êtes intéressé, quel que soit la marque de votre implant ou même si vous avez un ACA, n'hésitez pas à nous contacter. ■

Correction auditive

les appareils et les connexions sans fil

Les boucles magnétiques sont bien connues des personnes malentendantes. Nous vous avons déjà présenté dans *La Caravelle* les connexions HF et Blue-Tooth (BT). Les trois systèmes : BIM, HF, BT, sont-ils concurrents ? Faut-il être un technicien averti pour utiliser chacun d'eux ? Les appareils de correction auditive de la dernière génération permettent une utilisation conjointe de chacun de ces modes de communication. Nous avons testé le Siemens Nitro SP 700 commercialisé en France depuis novembre 2009.

Le Siemens Nitro SP 700

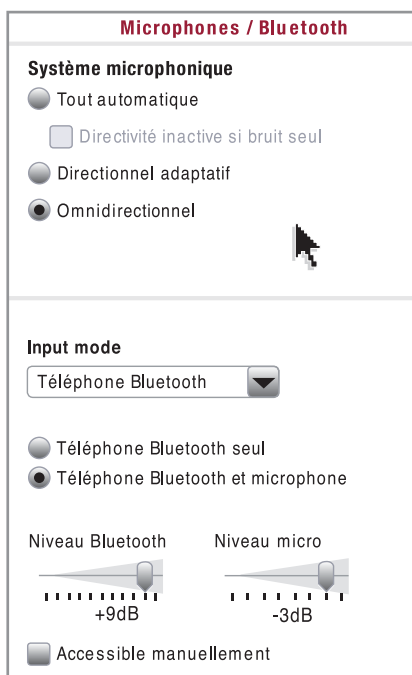
Sur cet appareil de correction auditive pour surdité profonde, l'audioprothésiste peut activer et régler séparément les modes BIM, BT et HF, en fonction des besoins spécifiques de chaque malentendant.

La position « T »

La proportion du son en provenance de l'induction magnétique ou du micro est paramétrable. Le passage en position « T » se fait indifféremment par appui sur un bouton poussoir situé sur la coque de l'appareil ou à l'aide de la télécommande.

Le mode « Blue-Tooth »

La connectivité en mode « Blue-Tooth » est effectuée à partir d'une télécommande « Tek », optionnelle, identique pour toute la gamme Siemens, du mini-contour au contour surpuissant.



Écran de paramétrage de l'audioprothésiste.

Comment téléphoner avec un portable ?

Lorsque le téléphone sonne (directement dans l'appareil de correction auditive), pour prendre ou refuser la communication, il suffit d'appuyer sur la touche verte ou rouge de la télécommande. La communication avec son correspondant se fait par l'intermédiaire du micro de la télécommande placée à 20 cm du visage. (Ce micro ne sert que pour le téléphone). L'audioprothésiste peut régler, de manière indépendante, pour chaque oreille, le volume du retour de la voix.

Comment écouter la TV, la radio, un ipod ?

Deux possibilités :

- Par connexion d'un transmetteur (3cm, 2cm, 0,5cm) à la prise Péritel d'une TV ou à toute sortie casque d'une radio, d'un ordinateur ou de baladeurs. L'écoute se fait en stéréophonie (pour les surdités légères) avec une portée de 10 mètres. Le malentendant peut régler le volume sonore (indépendamment des potentiomètres des appareils auditifs ou de la télécommande) au niveau du transmetteur, avec 5 niveaux différents.
- Par connexion directe de la télécommande à la sortie casque de la radio, ipod, ordinateur. Dans ce cas, le malentendant doit être situé à proximité de la source sonore.

Le mode HF

Il est également possible de connecter les sabots HF permettant d'utiliser les micros directionnels.

Le passage en position « HF » se fait par appui sur le bouton poussoir ou grâce à la télécommande. Comme pour les positions « T » et « BT », les proportions du son en provenance du micro HF ou du micro du contour d'oreille sont paramétrables.

Consommation électrique

Télécommande et transmetteur fonctionnent à l'aide de batteries rechargeables. La télécommande permet une écoute en mode « Blue-Tooth » pendant une durée de 5 heures. La recharge s'effectue en moins de 3 heures.

Facilités d'utilisation

Le passage d'un mode d'écoute à l'autre est simple :

- Le bouton poussoir de l'un des deux contours (en cas d'appareillage binaural) permet de basculer en mode « T » (1 fois) et « HF » (2 fois) instantanément.
- La sonnerie du portable interrompt tous les autres modes d'écoute : universel, radio... Pour refuser la communication, il suffit d'appuyer sur la touche rouge de la télécommande.

Le choix entre les différents programmes se fait naturellement :

- Position « T » : lieux publics tels que cinémas, théâtres, salles de conférences équipées.
- Transmission « Blue-Tooth » : téléphone portable, TV, radio, autoradio, GPS, salles de réunion équipées de micros individuels avec prise casque.
- HF : Situations bruyantes nécessitant un micro directionnel, visites guidées dans les musées.

■ Brice Meyer-Heine

Des musées pour tous

Pour la 3^e année consécutive, le Ministère de la Culture a organisé le concours « des musées pour tous » ouvert à tous les musées de France, exception faite des musées nationaux et des musées de Paris. L'ARDDS Paris était là pour représenter l'UNISDA (Union Nationale pour l'Insertion Sociale du Déficiant Auditif).



Un groupe de visiteurs de l'ARDDS au centre Pompidou lors de l'exposition « ELLES », le 6 février 2010.

Mercredi 9 décembre 2009 : remise d'une récompense de 50 000 euros aux deux musées classés premiers ex-aequo : le musée d'Angoulême et le musée des Beaux-Arts de Nancy, en présence du ministre Frédéric Mitterrand (qui articule mal, quel malheur!). Le jury, composé de représentants des associations nationales de personnes handicapées sensorielles, moteurs, et mentales, doit évaluer la pérennité et la globalité d'une bonne pratique de l'accessibilité.

Nous devons donc répondre, devant chaque dossier de candidature, à la question « ce musée est-il accessible à tous ? ».

Quant à notre principale préoccupation, le handicap auditif : à Angoulême, les associations de sourds s'exprimant en LSF ont fait remonter leurs attentes, ce qui a permis la mise en place de visites guidées doublées en LSF par une interprète se déplaçant à la demande; excellente nouvelle pour les sourds. En revanche, rien n'a été prévu pour la majorité des malentendants qui comprennent si le

conférencier est bien éclairé, articule correctement avec un débit plus lent que celui des présentateurs de la télévision.

La représentante nationale des associations de malvoyants exprime toute sa solidarité avec notre association, qui constate également que les transcriptions en braille concernent à peine 10% des adhérents de leurs associations, donc une poignée de visiteurs par an...

Un médiateur culturel en province nous explique pourquoi rien n'est fait, pour les malentendants : « Nous n'arrivons pas à évaluer ces populations ». Notre surprise est grande, puisqu'à l'intérieur des dossiers de candidature, figurent des chiffres qui datent de 1999 : « Le nombre de personnes déficientes auditives est estimé à 4 millions en France. Une personne sur trois est malentendante après 65 ans. Les sourds sévères et profonds de naissance susceptibles de communiquer uniquement en langue des signes ne représenteraient que 300 000 personnes sur ces 4 millions... »

Plus largement le marché des seniors, avec 28% de la population française en 2010, sera le marché de demain ».

Pour être justes, nous devons reconnaître qu'un effort formidable a été réalisé en matière d'audio-guides : ils sont maintenant souvent équipés de boucle magnétique; il suffit de demander un collier magnétique et d'actionner le programme « B.M », sur sa ou ses prothèses numériques, à défaut placer l'audio-guide en face du microphone (et non du conduit auditif).

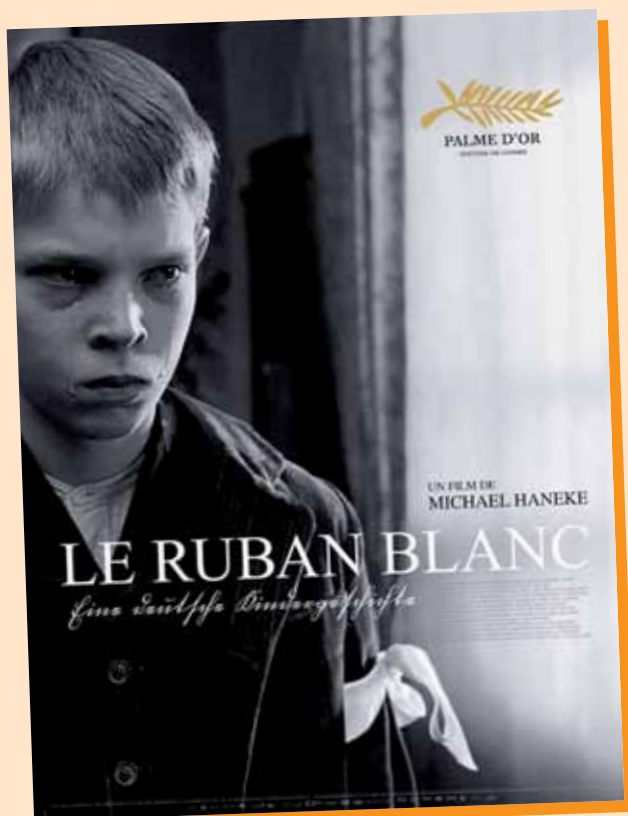
Le musée des Beaux-Arts de Nancy a aussi retenu notre attention : bravo pour les visites guidées traduites en LSF, bravo pour la vidéo présentant les collections permanentes du musée avec sous-titrage et langue des signes, et pour les audio guides équipés d'une boucle magnétique, technologie également disponible dans l'auditorium. Et le responsable culturel de la ville de Nancy nous promet de belles visites en lecture labiale pour... 2010.

■ Susy Bassolé



Le Ruban Blanc, Les racines du mal

« *Le Ruban blanc* » du réalisateur Autrichien Michael Haneke - Palme d'Or au dernier festival de Cannes - est un film exigeant et puissant qui se mérite : deux heures vingt cinq en noir et blanc, angoissantes, dures, froides. Mais c'est aussi une œuvre magnifique à laquelle on pense longtemps après l'avoir vue. Le DVD de ce film vient de sortir, l'occasion de voir (en VOST bien sûr), si vous l'avez raté lors de sa sortie en salle en octobre 2009.



La forme

Noir et blanc somptueux qui rappelle les photos de l'époque, cadrages rigoureux, longs plans-séquences, absence de musique, le film est rigoureux à l'extrême. Et pourtant, on ne s'ennuie pas un instant. L'intrigue a pour effet de scotcher le spectateur à son fauteuil.

Le fond

Élevés au sein d'une société patriarcale ultra-rigide et puritaine, des enfants battus - « pour leur bien » -, humiliés, violés... vont insidieusement passer du rôle de victimes à celui de bourreaux, ou comment l'oppression a pour effet d'engendrer la violence.



Sachant ce qui les attend, on a tôt fait d'y voir une réflexion sur la genèse du nazisme (qui surgira vingt ans plus tard).

Mais à travers le fascisme allemand, le film parle du terrorisme et du totalitarisme en général.

Plus qu'une prophétie a posteriori sur le nazisme dont il aurait montré les prémices, *Le Ruban blanc* apparaît comme une espèce de préface aux horreurs de tout le XX^e siècle.

Le Ruban blanc raconte une histoire de crimes inexplicables dans un village protestant de l'Allemagne du Nord, en 1913. Le narrateur est un vieillard. Il parle longtemps après les faits, après la guerre, sans doute après la prise du pouvoir par les nazis et leur chute. Il est l'un des personnages clef du film, le jeune instituteur du village.



Dans ce village, on dirait que chaque porte, chaque fenêtre dissimulent son lot de malveillances, voire de monstruosité.

C'est une réflexion terrifiante portant sur des êtres frustrés, maltraités, inexorablement poussés à la haine de l'autre. Le film montre la noirceur qui s'infiltré dans les cœurs, d'où elle ne s'évadera plus.



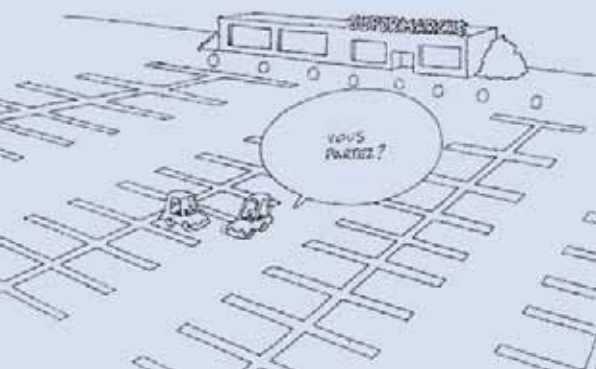
■ Aline Ducasse

Faut-il avoir peur de l'humour ?

Il y a quelques années, je discutais avec Marc Renard qui était rédacteur en chef de *La Caravelle*, au sujet des dessins humoristiques à insérer dans la revue. « L'humour doit être manié avec précaution, me dit-il, car c'est quelque chose de très personnel ». Il avait raison.

S'il est un domaine dans lequel la sensibilité individuelle et le subconscient jouent un rôle essentiel, c'est bien celui-là. On ne peut pas porter des jugements de valeur objectifs sur l'humour.

Je viens de faire l'expérience suivante, en prenant comme exemple le dessin ci-contre que j'ai montré à plusieurs personnes afin de connaître leurs réactions. L'auteur, Christophe Delvallé, est relativement peu connu bien que très talentueux. Personnellement, son dessin me fait jubiler, à la fois par l'absurdité de l'automobiliste qui cherche un emplacement où il n'y en a pas, et par le graphisme qui met en opposition la petitesse des voitures et l'immensité du parking. Mais, à ma grande surprise, ma jubilation fut loin d'être partagée.



Certains ont regardé l'image avec froideur ou indifférence. D'autres l'ont jugé avec un simple sourire accompagné d'un haussement d'épaules. Pourquoi tant de différences dans les appréciations ?

L'humour peut parfois devenir très noir. En 1969, une guerre ethnique ravagea le Biafra, province du Nigeria. Cette guerre provoqua d'atroces famines. Hara-Kiri, « *Journal bête et méchant* » fit une annonce dans un de ses numéros : « Vous, qui êtes sourds, vos oreilles ne servent plus à rien ; envoyez-les au Biafra, les petits biafrais ont faim ». Bien sûr, ce n'était pas très fin et le sujet était suffisamment tragique pour qu'on s'abstint d'en rire. Mais le plus significatif n'est pas là. L'affaire fit du bruit dans les associations de sourds et je reçus deux lettres d'adhérents. La première demandait qu'un communiqué de protestation paraisse dans *La Caravelle*. La seconde proposait qu'une action en justice soit intentée contre le journaliste auteur de l'outrage. Il n'y eut ni communiqué dans *La Caravelle*, ni procédure judiciaire car il m'a semblé inutile (j'étais alors Président de l'ARDD) d'ajouter le ridicule au mauvais goût.

Manifestement, ce qui amusait certains, mettait d'autres dans une rage folle.

Toujours dans le domaine journalistique, *Le Monde* publie chaque jour, en première page, un dessin de Plantu. La direction du journal déclare recevoir dix fois plus de lettres de protestation au sujet de ces dessins qu'elle n'en reçoit concernant les rubriques d'information ou les tribunes politiques.

L'humour ne date pas d'aujourd'hui. Peut-être remonte-t-il à Swift, romancier pamphlétaire irlandais du XVII^e siècle, dont Taine disait : « Il a inventé la plaisanterie atroce, le rire funèbre, la gaieté convulsive, les contrastes amers et il s'est fait une poésie personnelle par la peinture des détails crus de la vie triviale, par l'énergie du grotesque douloureux, par la révélation implacable des ordures que nous cachons ».

Eh bien ! lisons Swift, apprécions l'espièglerie de Plantu, pardonnons les outrances de Hara-Kiri et n'ayons pas peur de rire ouvertement de nos défauts, de nos vices, de nos travers ridicules, de nos tares humaines. Le rire est une bonne thérapie.

■ René Cottin

POLYCOM
polycom-fougères@orange.fr

POLYCOM
TRANSCRIPTEUR SIMULTANÉ
polycom-fougères@orange.fr

La personne malentendante ci-dessous peut suivre la réunion sans fatigue, elle lit les paroles sur son écran de PC.



Aménagement du poste de travail des personnes sourdes ou malentendantes.

Aujourd'hui, l'accessibilité au poste de travail, pour les sourds et malentendants est une réalité. Cette aide, financée par les fonds d'insertion, est à la portée de toute personne justifiant d'une incapacité suffisante. Elle se divise en :

- **L'aide technique**, qui peut être une boucle ou un guichet magnétique, un aménagement sur le téléphone, un ordinateur pour la visioconférence téléphonique, un micro hf, etc.
- **L'aide humaine**, qui est plafonnée aux alentours de 10 000 € par an, mais peut parfois aller au delà, consiste en l'intervention d'interprètes de LSF ou de transcription simultanée à distance.

POLYCOM propose un service mobile de transcription pour les réunions de travail, avec restitution des notes à la personne, qui peut ainsi se concentrer sur la discussion. Avec un simple Net Book et une connexion internet, wi fi, filaire ou 3 G +, il vous est aujourd'hui possible de bénéficier d'un sous-titrage de vos réunions de travail, conférences... individuellement.